



Photo DR

Avec le soutien de la confédération des PME 71

lejournal
DE SAÔNE-ET-LOIRE

TROPHÉES

ÉVÉNEMENTS SAO - 0

Ne peut être vendu séparément - Mercredi 1^{er} février 2017

TROPHÉES
DES ENTREPRISES
2^{ème} ÉDITION DE SAÔNE-ET-LOIRE

LUNDI 6 FÉVRIER 2017
LE SPOT - Mâcon



Le Journal de Saône-et-Loire, avec le soutien de partenaires économiques majeurs du département organise la deuxième édition des Trophées des Entreprises de Saône-et-Loire, le lundi 6 février. Photo Gilles DUFOUR

Un événement



En partenariat avec



ÉVÉNEMENT DEUXIÈME ÉDITION DES TROPHÉES DES ENTREPRISES DE SAÔNE-ET-LOIRE

Une cérémonie pour découvrir la

Le Spot de Mâcon accueillera lundi 6 février la deuxième édition des Trophées des entreprises de Saône-et-Loire. C'est l'occasion de découvrir le visage du dynamisme et de l'innovation des entreprises du département.

Le succès de la première édition des Trophées des entreprises de Saône-et-Loire, qui a eu lieu fin janvier 2016, appelait à réitérer l'expérience. Ce sera chose faite ce 6 février. Après une première à Chalon, c'est au tour de Mâcon d'accueillir cette mise à l'honneur des entreprises les plus dynamiques de notre département. Rendez-vous au Spot à partir de 19 h 30. Cette manifestation est initiée et présidée par *Le Journal de Saône-et-Loire (JSL)*, quotidien témoin de la vie du département depuis désormais 190 ans. Le *JSL* s'est adjoint six partenaires - entreprises et institutions - pour constituer un jury qui décernera douze trophées, témoins de la vitalité du tissu entrepreneurial du département.

Valoriser les entreprises qui gagnent

Ces trophées revendiquent une volonté de rompre avec la sinistrose ambiante pour affirmer combien le département est un vivier d'entreprises dynamiques, innovantes et à visage humain.

La cérémonie sera à la fois conviviale et festive, servie par une scénographie aussi

travaillée que plaisante. Les sociétés primées ne sont pas des filiales de grands groupes nationaux ou internationaux. Entreprises et entrepreneurs distingués ont obligatoirement leur siège en Saône-et-Loire et/ou y exercent l'essentiel de leur activité. Et cette année encore, le jury s'est attaché à primer des entreprises « révélations », c'est-à-dire qui n'ont pas collectionné les prix.

Un carrefour unique

À l'image de la première édition, les organisateurs ont souhaité que la manifestation soit un carrefour. S'y rencontreront cette année encore décideurs, élus, cadres, représentants de collectivités locales et d'administrations, salariés...etc !

Il y a finalement peu d'occasions pour que de tels échanges puissent avoir lieu. Parmi les partenaires de l'événement, la diversité prime. Ainsi que la complémentarité. Outre le *JSL* organisateur, on compte parmi le comité de pilotage le Conseil départemental, la CPME (ex-CGPME, syndicat des PME et TPE), la Chambre de commerce et d'industrie de Bourgogne Franche-Comté, le Crédit

Agricole Centre-Est, l'agglomération Mâconnais-Beaujolais (à laquelle appartient la ville hôte, Mâcon), et la Chambre des notaires de Saône-et-Loire.

Médiatisation maximale

Pour l'événement, le *JSL* et son titre *Ecodocs 71* se sont pliés en quatre pour une médiatisation maximale de l'événement.

Outre des annonces et comptes rendus très larges dans les deux titres, chaque lauréat bénéficiera d'une page dédiée avec interview de son partenaire remettant : rendez-vous dans le *JSL* tous les mardis.

Un rendez-vous avec quelque 206 000 lecteurs !

Et surtout, la primeur de l'info sera assurée grâce à une réactivité sur Internet, en photos et vidéos, via lejsl.com ainsi que les réseaux sociaux Facebook, Twitter et LinkedIn.

NOTE Les Trophées des entreprises ont leur site dédié sur le web : www.lestropheesdesentreprises.saoneetloire.fr

■ **Voici les lauréats et jurés des premiers Trophées des entreprises, en 2016.**

Photo Gilles DUFOUR



PROGRAMME

■ Rendez-vous

Le lundi 6 février au Spot à Mâcon (avenue Pierre-Bérégovoy), à partir de 19 h 30.

■ Déroulement de la soirée

Chaque partenaire remet un trophée. Un clip est diffusé pour chaque partenaire et chaque lauréat. Une ou deux questions sont posées au vainqueur de chaque catégorie.

Sont invités à cette soirée tous les chefs d'entreprise de la région et les principaux partenaires publics et privés de l'entreprise.

20 heures : début de la cérémonie et questions à Pierre Fanneau P.-DG d'Est Bourgogne Média (maison mère du *JSL*). Rappel de la procédure qui a permis la désignation des entreprises, et présentation de la composition du jury (le jury a été présidé par Frédéric Bouvier, directeur départemental du *JSL*).

Ensuite : remises des trophées

21 h 15 : cocktail networking et animation musicale.



■ **Des trophées au design épuré.**

Photo DR

■ Douze trophées

Trophée de l'innovation économique
Trophée de l'innovation sociale
Trophée de l'environnement
Trophée de la transmission d'entreprise
Trophée de l'international
Trophée du « Made in Saône-et-Loire »
Trophée de la responsabilité sociétale de l'entreprise
Trophée de la Très petite entreprise (TPE) de l'année
Trophée du meilleur espoir
Trophée du chef d'entreprise de l'année
Trophée de la femme chef d'entreprise de l'année
Trophée coup de cœur du jury

■ Animation

La cérémonie sera coprésentée par Anne Glémarec, journaliste d'Euronews, et Benoît Montaggioni, journaliste du *JSL*. L'ambiance musicale sera assurée par la formation Les Sardines à l'huile.

variété des talents économiques



Frédéric Bouvier : « C'est le talent des lauréats qui assure la réussite de l'événement »

Quelles leçons avez-vous tiré de la première édition ?

« L'an dernier, pour la première édition, nous nous étions lancés dans l'aventure avec beaucoup d'appréhension. Aurions-nous suffisamment de candidatures ? Les chefs d'entreprise allaient-ils se déplacer pour une simple remise de trophées ? Comment nos partenaires, indispensables à la réussite de l'opération et à sa pérennité, allaient-ils juger l'événement ? À l'arrivée, tout n'a pas été parfait, mais tout le monde a salué la qualité de l'organisation, et surtout la richesse du palmarès. Cette année, nous nous sommes d'abord attachés à peaufiner les détails autour du même concept, car nous avons dû gérer un changement de lieu, en passant de Chalon à Mâcon. Il sera temps, en 2018, d'apporter des nouveautés. »

À quoi tient la réussite d'un tel événement ?



■ Frédéric Bouvier, directeur départemental du Journal de Saône-et-Loire. Photo Gilles DUFOUR

« D'abord et avant tout, au talent des personnes qui reçoivent les trophées. Leurs innovations et les réussites bluffent les plus sceptiques. Les chefs d'entreprise préfèrent souvent l'ombre à la lumière. En jouant le jeu des trophées, ils nous gorgent d'énergie positive pour le restant de l'année. J'espère d'ailleurs que les lauréats de 2016 seront présents au Spot pour découvrir et accueillir leurs successeurs. On pourrait ainsi créer une sorte de club assez sympa. »

Justement, en tant que président du jury, comment jugez-vous le millésime 2017 ?

« Il est au moins du même niveau que 2016. Il y a vraiment des pépites dans le palmarès qui sera dévoilé le 6 février au Spot. J'ai vraiment été impressionné par l'originalité de certaines innovations ou par l'inventivité déployée dans des secteurs à forte concurrence. Quelques-uns auraient même pu recevoir plusieurs trophées. »

CONSEIL DÉPARTEMENTAL TROPHÉE DU « MADE IN SAÔNE-ET-LOIRE »

« Impulser des actions pour l'emploi »



■ André Accary, président du Conseil départemental de Saône-et-Loire.
Photo Ludovic LE GORRE

André Accary, président du Conseil départemental, explique comment l'institution soutient les entreprises et l'attractivité du territoire.

Pourquoi avez-vous décidé de vous associer de nouveau aux Trophées des entreprises ?

« Le bon souvenir, c'est celui d'une soirée très rythmée, à l'image du dynamisme de la Saône-et-Loire. La première édition a vraiment permis de mettre en avant les savoir-faire de nos entreprises. Cette soirée est une belle opportunité de valoriser notre tissu économique. Nous sommes tous dans le même bateau et si les entreprises se portent bien, notre département ira bien ! »

Miser sur la modernisation du département

Quelles actions impulsez-vous pour soutenir entreprises et emploi en Saône-et-Loire ?

« Nous n'avons plus directement cette compétence. Néanmoins, le

Département doit rester présent dans l'économie de ses territoires. C'est pourquoi nous soutenons fortement les collectivités qui elles, soutiennent les entreprises. Nous avons repensé l'aide aux territoires pour qu'elle soit plus cohérente et efficiente, avec une visibilité sur le long terme. »

Vous allez remettre le trophée du « made in Saône-et-Loire » : comment le Conseil départemental développe-t-il l'attractivité de notre territoire ?

« L'attractivité, c'est l'aménagement du territoire. En soutenant les projets des collectivités, nous contribuons à améliorer le cadre de vie et à donner de l'emploi. Pour développer cela, nous misons sur la modernisation du département, en termes d'infrastructures routières, touristiques et numériques, mais aussi dans les collèges et dans l'habitat, notamment pour les personnes âgées, handicapées ou en situation précaire. Nous développons également la promotion touristique de nos richesses patrimoniales. »



AVEC LE DÉPARTEMENT, VOTRE TERRITOIRE connecté

En 2016
45 opérations de montées en débit

D'ici 2020
250 communes connectées au THD

En 2022
Toute la Saône-et-Loire connectée au THD

Plus d'infos sur www.saoneetloire71.fr










Conception : Direction de la communication - crédits photos : Fotolia

CHAMBRE DÉPARTEMENTALE DES NOTAIRES TROPHÉE DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

« Des trophées anti-morosité »

Maître Vincent Bizollon, notaire à Montcenis, préside la Chambre de Saône-et-Loire. Il évoque la situation des notaires sans fard.

Pourquoi avez-vous choisi de vous impliquer dans les trophées, et quel souvenir gardez-vous de la première édition ?

« L'année dernière, pour la première, on ne pouvait que s'impliquer sur le principe. Ces trophées nous paraissaient intéressants, car ils mettaient en valeur des entreprises qui se caractérisent en Saône-et-Loire. À l'issue de cette première expérience, nous avons constaté le caractère dynamique d'une manifestation optimiste dans une période qui ne l'est pas. En outre, les trophées valorisent les entreprises qui marchent et les personnes qui les font fonctionner. Pour toutes ces raisons, nous-mêmes acteurs de la vie économique, nous avons souhaité poursuivre. »

Vous allez remettre le trophée de la transmission d'entreprise. Est-il toujours aussi problématique de passer le témoin ?

« Franchement oui, dans la mesure où les impératifs fiscaux et juridiques en termes de succession sont très pré-

gnants. Il faut que les chefs d'entreprise adoptent une réflexion en amont. C'est une démarche de réflexion en partenariat avec les acteurs concernés : notaires, experts-comptables... Je souhaiterais sensibiliser à la question, ces très nombreuses entreprises dont les dirigeants atteignent des âges où la transmission est à envisager. Il faut réfléchir et prendre conseil à l'avance. »

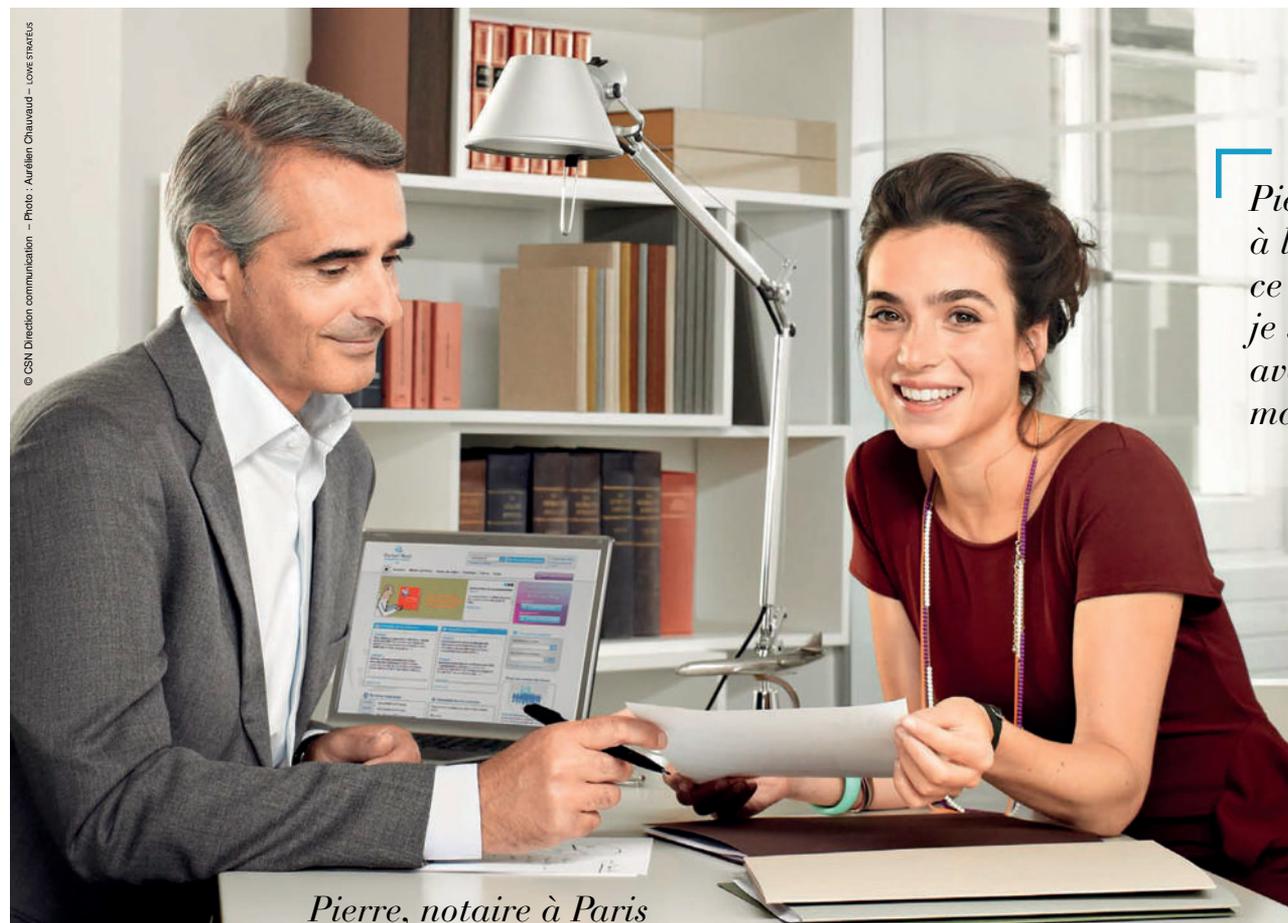
Quelle est l'actualité des notaires ?

« Il nous faut digérer toutes les réformes dont nous avons été l'objet. Notamment la loi Macron. On a connu de gros bouleversements législatifs visant à réorganiser la profession. Ces réformes posent des problèmes pratiques d'organisation. La loi Macron a réduit fortement la rémunération des études de campagne, en modifiant les tarifs sur les toutes petites opérations. Cette loi remet ni plus ni moins en cause le notariat rural, qui va travailler en deçà du seuil de rentabilité ! La survie des études est en cause. J'alerte également sur des papiers de la presse qui ne différencient pas les études « géantes » des grandes villes, et le notariat des zones rurales. »



■ Vincent Bizollon, président de la Chambre des notaires.

Photo Jerome MANGENEY



Pierre, notaire à Paris

Capital ? Statut juridique ? Bail ? Au moment d'ouvrir sa boutique, Anouk est sûre d'avoir opté pour les meilleurs choix grâce à l'aide de son notaire.

Vous aussi, avant chaque engagement de votre vie, consultez votre notaire.

www.notaires.fr  Rejoignez-nous sur Facebook ou sur  @notairesdeFrance

Pierre ne connaît rien à la mode, et pourtant, ce sont ses conseils que je suis venue chercher avant d'ouvrir mon magasin de vêtements.


Notaires
de France

Sûrement et pour longtemps.

MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION TROPHÉE DU CHEF D'ENTREPRISE DE L'ANNÉE

« Avoir un cadre de vie attractif »



■ Christine Robin, vice-présidente de la communauté d'agglomération MBA, déléguée au développement économique et à l'emploi. Photo Johan BOZON

Christine Robin, vice-présidente de la communauté d'agglomération MBA, déléguée au développement économique et à l'emploi remettra le trophée du chef d'entreprise de l'année.

Que représente cette participation aux Trophées des entreprises de Saône-et-Loire ?

« C'est l'opportunité de réaffirmer l'intérêt que porte l'agglomération au bassin économique et à l'emploi sur le territoire. Notre objectif est la création de conditions favorables aux entreprises existantes et à celles qui souhaitent s'implanter, pour répondre à leurs besoins et à ceux de leurs salariés (petite enfance, logement, loisir). Ce sont ces entreprises qui assurent la croissance de notre territoire. »

Favoriser et créer du lien

Quel message souhaitez-vous transmettre à travers ce trophée ?

« Nous avons choisi spécifiquement le trophée du chef d'entreprise de

l'année, afin de saluer la place qu'il occupe dans un écosystème global. Souvent critiqué, il est pourtant un maillon fort de la croissance et de la création d'emploi. »

Quelles actions mettez-vous en œuvre à destination des entreprises ?

« Tout l'enjeu est d'avoir un cadre de vie suffisamment attractif pour attirer les entreprises et leurs salariés. Pour cela, nous travaillons activement sur le développement durable, car c'est un point important pour les entreprises qui souhaitent s'implanter (maîtrise des déchets, maîtrise énergétique, qualité de l'air), dans une ville à la campagne comme la nôtre. Le développement des infrastructures numériques, des services et autres aménités, des offres sport, culture et loisirs fait aussi partie de nos priorités. Mâcon Bourgogne Agglomération développe également des services de mises en relations, pour favoriser et créer du lien. Nous travaillons actuellement sur une application visant à promouvoir les offres d'emploi du territoire. En somme, nous avons un rôle de facilitateur avec l'ensemble des pouvoirs publics. »

ENTREPRISES, LE MÂCONNAIS BEAUJOLAIS VOUS RÉSERVE SA MEILLEURE PLACE !



UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Création d'entreprises
Développement
Soutien à l'innovation

DES POSSIBILITÉS D'ACCUEIL VARIÉES

Parcs d'activités
Pépinière
Centres d'affaires...

CONTACTEZ-NOUS

MBA - MISSION ÉCONOMIQUE
03 85 21 14 21
missioneconomique@mb-agglo.com

Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION

* Chaise fabriquée à Mâcon par l'entreprise SIMIRE, spécialiste français du mobilier scolaire et du matériel de bureau des collectivités et des entreprises

CRÉDIT AGRICOLE CENTRE-EST TROPHÉE FEMME CHEF D'ENTREPRISE DE L'ANNÉE

« Des parcours de femmes à valoriser »

Sophie Zelbat accompagne le développement des entreprises. Dans ce cadre, les femmes managers apportent un savoir-faire performant.

Pourquoi participez-vous de nouveau aux Trophées des entreprises ?

« Ces trophées soulignent notre engagement au service de l'entrepreneuriat de notre territoire : il nous est apparu naturel d'y participer de nouveau. Le Crédit Agricole Centre-Est a pour ambition d'accompagner et de développer la vitalité de son territoire. L'épargne confiée par nos clients sert à financer l'économie réelle régionale. Nous contribuons par exemple aux grands projets dans les domaines d'excellence du Crédit Agricole (santé et vieillissement, logement, économie et environnement, agroalimentaire). Nous investissons dans le capital des entreprises de la région et renfor-

çons nos partenariats avec les structures et organismes professionnels. Nous accompagnons les créations d'entreprises. »

Investissement en faveur des créateurs d'entreprises et de l'innovation

Que représente pour vous le trophée de la femme chef d'entreprise de l'année que vous allez remettre ?

« Nous souhaitons promouvoir la réussite professionnelle et l'implication des femmes au sein de l'économie du département. Il s'agit de valoriser et récompenser leurs parcours professionnels, leur investissement et leur savoir-faire, souvent différent de ceux des hommes. Notre volonté est d'accompagner ce dynamisme au travers de notre expertise, afin de dévelop-

per le goût d'entreprendre. »

Quelle est votre actualité ?

« Coopérer, entreprendre et innover ensemble est le moteur du Crédit Agricole Centre-Est, de ses partenaires, de ses clients et de ses sociétaires, qui partagent des valeurs communes de développement de l'entrepreneuriat. Nous nous inscrivons dans la dynamique de l'innovation de notre territoire avec toute la force du réseau Crédit Agricole. La création du réseau des « Villages by CA » interconnectés entre eux conforte l'investissement majeur du Crédit Agricole en faveur des créateurs d'entreprises et de l'innovation. Sur le territoire du Crédit Agricole Centre-Est, le « Village by CA » ouvrira ses portes au premier trimestre 2017 sur 2 500 m² à Champagne-au-Mont-d'or (Rhône). Le « Village by CA » est un lieu ancré sur son territoire et ouvert sur le monde. »



■ Sophie Zelbat, directrice des centres d'affaires de Saône-et-Loire du Crédit Agricole Centre-Est. J.MANGENEY

SOPHIE, ENTREPRENEUR, EST TENDUE.

Tendue, parce que le lancement de sa start-up ne se passe pas comme prévu. Parce qu'il lui aurait fallu une semaine de plus pour préparer sa présentation devant ces dirigeants d'entreprises. Parce que c'est ce matin que tout se joue.

Pourtant, convaincue qu'elle tient l'idée du siècle,

ELLE N'A JAMAIS PARU AUSSI SÛRE D'ELLE.



01/2017 - 01/2017 - Édité par Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel Centre-est, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 1 rue Pierre de Truchis de Lays - 69410 Champagne-au-Mont-d'Or - 399 973 025 LYON. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 023 262 - % arc

Être le partenaire des dirigeants qui innovent, c'est d'abord croire en eux.

Le Crédit Agricole crée partout en France les Village by CA, des lieux d'échange innovants, où start-up et grands groupes se nourrissent mutuellement.

RENDEZ-VOUS SUR WWW.LEVILLAGEBYCA.COM

Toute une banque pour vous



VILLE DE MÂCON TROPHÉE DE LA TPE DE L'ANNÉE

« Être à l'écoute des entreprises »



■ Jean-Patrick Courtois, maire de Mâcon. Photo Florent MULLER

Jean-Patrick Courtois, maire de Mâcon remettra le trophée de la TPE de l'année. Il explique l'investissement de la ville envers les entreprises locales.

Que représente pour vous cette participation aux Trophées des entreprises de Saône-et-Loire ?

« Cette cérémonie des Trophées des entreprises de Saône-et-Loire nous permet avec Virginie de Battista (délégation Relations avec les acteurs économiques) et tous mes collègues élus, de saluer l'action qui est celle des entreprises, dans la vie économique de notre ville. Nous soutenons les acteurs économiques de notre territoire, et nous avons à cœur de mettre en avant la richesse, la diversité et le savoir-faire de nos entreprises notamment à Mâcon. »

Quel message souhaitez-vous transmettre, à travers la remise de ce trophée de la TPE de l'année ?

« Nous vivons dans une période de mutation, et les entreprises nous apportent beaucoup pour avancer, et préparer le renouveau. Les entreprises, souvent des start-up de la

nouvelle économie, nous fournissent l'exemple de l'indispensable nécessité d'affronter ces mutations. Obione, société spécialisée dans les solutions nutritionnelles et les innovations en élevage, en est un excellent exemple. »

Avez-vous des actions particulières envers ce type d'entreprise ?

« Nous agissons de la même façon envers toutes les entreprises de notre bassin. Nous sommes attentifs et mettons tout en œuvre pour rester à l'écoute des entreprises, au plus près de leurs préoccupations. La localisation près de Lyon et de l'A6 de la ville, ses voies de communication majeurs et son bassin dynamique en font un accélérateur exceptionnel de visibilité internationale. Tout le dynamisme du bassin mâconnais provient d'un réseau de PME performantes et diversifiées, alliées aux groupes industriels nationaux et internationaux implantés localement. La Ville s'est métamorphosée ces dernières années offrant aux chefs d'entreprise et aux collaborateurs un confort. L'écoute et l'accueil des entreprises sont des actions que nous menons pour nos entreprises. »



Crédit photo : ©Ville de Mâcon / Réalisation : Communication Ville de Mâcon

CONFÉDÉRATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES TROPHÉE COUP DE CŒUR DU JURY

« Agissons avec les entrepreneurs »

Manager de la PME d'ameublement OPS (Saint-Vallier), Gilles Penet dirige la CPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises de Saône-et-Loire).

Pourquoi participez-vous de nouveau aux Trophées des entreprises ?

« Ils s'inscrivent dans l'esprit que nous défendons de mise en valeur de la culture entrepreneuriale locale. Il est donc du rôle de la CPME 71, organisation interprofessionnelle, de tout faire pour valoriser les femmes et les hommes qui créent de la richesse en Saône-et-Loire. Les PME et TPE emploient 3,5 millions de personnes en France, ce qui fait de ces entreprises les premières créatrices d'emplois. Pour toutes ces raisons, cet événement est donc parfaitement en lien avec

nos ambitions et nos valeurs. »

Quelle est l'actualité de la CPME ?

« Depuis début janvier nous avons un nouveau logo. Ce n'est pas un simple relooking, cela correspond à une dynamique nouvelle. C'est de notre représentativité que nous tirons notre légitimité : notre organisation interprofessionnelle des PME et TPE porte la cause de 99,8 % des entreprises françaises.

« Réussir, c'est au moins avoir essayé de faire quelque chose pour les autres. »

Nous représentons des hommes et des femmes qui mettent en jeu leur patrimoine personnel au travers de leur entreprise. Nous défendons des « valeurs partagées », ce qui

nous pousse à revendiquer une responsabilité sociale et civique des PME et TPE. Le chef d'entreprise réagit en fonction de valeurs personnelles, persuadé qu'elles sont aussi celles de la petite entreprise : des valeurs fondamentales de travail, ou encore d'esprit d'équipe. Des valeurs que la plupart des chefs d'entreprise pratiquent naturellement, avec pour devise « réussir c'est au moins avoir essayé de faire quelque chose pour les autres. »

Quels sont les combats menés dernièrement par votre organisation ?

« De manière générale, nous œuvrons aux côtés des entrepreneurs pour le bien commun de la collectivité. Nous nous sommes impliqués dans la Loi Travail, et en décembre 2016 nous avons saisi le Conseil d'état au sujet du dispositif pénibilité, inapplicable en l'état. »



■ Gilles Penet invite les dirigeants de PME et TPE à rejoindre la CPME 71. Photo DR



La CPME au service des TPE-PME

- Faire entendre sa voix
-
- Sortir de votre isolement
-
- Enrichir votre réseau d'affaires
-
- Bénéficier d'outils adaptés
-
- Vous investir et changer les choses



Vous accompagner



Vous ouvrir notre réseau

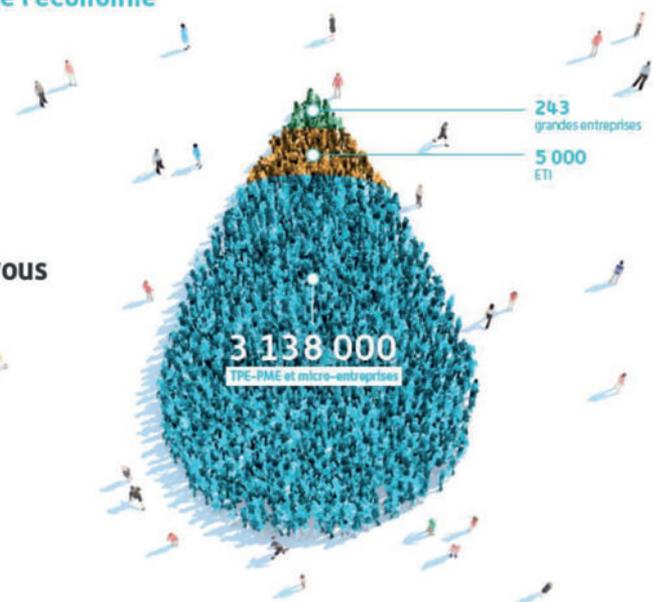
Gilles Penet, président de la CPME-71, explique que les PME : « ce sont des patrons qui dirigent directement leur entreprise avec liberté et esprit d'initiative, qui risquent leur propre patrimoine. Ils sont en contact avec tous les salariés, d'où une éthique et une solidarité très fortes. »

« Ces trophées s'inscrivent dans l'esprit que nous défendons de mise en valeur de la culture entrepreneuriale locale.



Agir pour vous

Les TPE-PME, véritables piliers de l'économie



Il est donc du rôle de la CPME 71, organisation interprofessionnelle, de tout faire pour valoriser les femmes et les hommes qui créent de la richesse en Saône et Loire.

Les TPME emploient 3,5 millions de personnes en France, ce qui en fait les premières créatrices d'emplois.

Pour toutes ces raisons, cet événement est donc parfaitement en lien avec nos ambitions et nos valeurs ».

cpme71
SAÔNE-ET-LOIRE

03.85.429.644

www.cgpm71.fr

CCI BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ TROPHÉE INTERNATIONAL

« Mutualiser leurs expertises »



■ Rémy Laurent, Président de la CCI Bourgogne Franche-Comté.
Photo DR

Rémy Laurent, Président de la CCI Bourgogne Franche-Comté remettra le trophée à l'international.

En quoi la réunion de la CCI Bourgogne et Franche-Comté est-elle une force pour les entreprises qui se développent à l'international ?

« Tout simplement parce qu'en partenariat avec le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, nous sommes un guichet unique pour soutenir, accompagner et sensibiliser toutes les entreprises et évidemment aussi celles qui regardent vers l'international ou y travaillent déjà. Outre le Conseil régional, nous collaborons aussi en liens étroits avec la BPI, avec Business France, les douanes, l'ensemble des filières et syndicats patronaux. Par ailleurs, cette fusion permet à nos deux équipes qui collaboraient déjà auparavant ensemble, de mutualiser leurs expertises de démultiplier leurs services, de renforcer leur maillage terrain, pour toucher un public encore plus large. »

Vous remettez le trophée à l'international ?

« Effectivement. À partir du moment où il y a réussite et succès, tout est bon pour suivre et reconnaître l'entreprise. Et nous sommes fiers d'être aux côtés

d'autres partenaires et du Journal de Saône-et-Loire. »

Quelles actions menez-vous pour les entreprises qui œuvrent à l'export ?

« Je prends l'exemple de notre programme "proxi pass", un package qui permet un accès facilité et balisé aux marchés suisse et allemand, avec cours de langues, forums d'information et séminaires de formation, autour de différentes thématiques sectorielles. Il existe aussi des clubs d'exportateurs pour que nos entreprises apprennent à se connaître entre elles, et bien entendu nos missions collectives, et nos pavillons sur les salons professionnels. En tout, ce sont plus de 110 événements que nous organisons chaque année pour le compte des entreprises sur l'ensemble du territoire et à l'international. Au sein de chaque département, au plus près des entreprises, nous avons des journées et ateliers techniques, du coaching, des permanences, des journées d'informations et des forums. En 2017, nous recevrons en région plus de 28 experts pays qui viennent apporter les informations sectorielles nécessaires aux entreprises qui souhaitent exporter ou exportent déjà, et notre programme d'accompagnement collectif se fait sur plus de 23 pays différents. »

NOUS SOUTENONS VOS PROJETS !

CCI INTERNATIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE vous informe, vous prépare et vous accompagne dans toutes les étapes de votre stratégie internationale.

CCI INTERNATIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE est votre partenaire pour aborder un marché, conforter vos positions et découvrir les marchés du futur.

CCI INTERNATIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE organise un **programme au plus près des entreprises** comportant **journées d'information, forums export, réunions thématiques en lien avec leur secteur d'activité...**, mais aussi des **opérations de prospection et de mises en relations** sur **des salons internationaux, en France et à l'étranger ou lors de missions et rencontres d'acheteurs.**

CCI INTERNATIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE est une équipe à votre écoute qui vous apporte les réponses et solutions les plus adaptées à votre développement.

Plus que jamais, l'international est à votre portée. Saisissez ses multiples opportunités, n'hésitez plus !

Suivez notre actualité sur www.bourgogne.cci.fr.

Votre contact en Saône-et-Loire : Geneviève MOEBS - Tél : 03 85 42 36 65 - g.moebs@cci71.fr

LE JOURNAL DE SAÔNE-ET-LOIRE TROPHÉE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

« Montrer que le Journal de Saône-et-Loire est aussi un acteur économique »

Habitué à un rôle de témoin, Le JSL met les mains dans les cambouis pour les Trophées des entreprises. Et ça lui plaît !

Que représentent les Trophées des entreprises pour le Journal de Saône-et-Loire ?

« Tout au long de l'année, Le JSL témoigne de l'actualité du département. Il valorise les réussites, certes, mais il est aussi critique comme se doit de l'être un quotidien régional. Avec les Trophées des entreprises, nous passons de l'autre côté de la barrière, nous devenons organisateurs. C'est une façon de montrer que Le JSL est aussi un acteur économique du département. »

En février 2016, le Journal de Saône-et-Loire a lancé une nouvelle formule.

Avez-vous pu en mesurer



■ Frédéric Bouvier, directeur départemental du JSL. Photo Gilles DUFOUR

L'impact ?

« Tout le monde le sait, la presse traverse une crise existentielle liée à l'explosion du Web. Dans ce contexte, Le JSL s'en tire plutôt bien en limitant l'érosion de ses ventes à -1 % soit deux points de mieux que la moyenne nationale. De plus, nos statistiques sur le web sont prometteuses : nous avons doublé le nombre de nos abonnés et notre site a vu son audience s'envoler. »

Quels sont les projets du JSL pour 2017 ?

« Nous allons peaufiner notre offre éditoriale dans les pages locales pour répondre aux attentes de nos lecteurs. L'objectif est d'aller vers une plus grande régularité de nos contenus. Sur le web, nous allons lancer une liseuse qui facilitera la lecture de nos abonnés. Enfin, nous tenterons de proposer davantage de vidéos. »

**DÉCOUVREZ
LES OFFRES D'ABONNEMENT LEJSL.COM**

**LE PACK
AVANTAGE?
LE BON
AIGUILLAGE !**

**19€^{TTC}
,90
PAR MOIS**

Retrouvez-nous sur www.lejsl.com/abo-web - Vous souhaitez nous contacter : JSLventesweb@lejsl.fr

lejournal
DE SAÔNE-ET-LOIRE



TROPHÉES DES ENTREPRISES

2^{ème} ÉDITION DE SAÔNE-ET-LOIRE

lejournal
DE SAÔNE-ET-LOIRE



Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION



www.lestropheesdesentreprisesaoneetloire.fr

